

# S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiaires Espace Philippa de Hainaut 154, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : [carreaux.lyne@yahoo.fr](mailto:carreaux.lyne@yahoo.fr) – Web : [www.carreauxlyne.com](http://www.carreauxlyne.com)

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

## PARCOURS DE FORMATION CATEGORIE BE DU PERMIS DE CONDUIRE (GROSSE REMORQUE)

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4 250 kg.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicules est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Cette conduite présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.

Au travers du programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicules que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

### Parcours théorique pour les élèves ayant une épreuve théorique de plus de cinq ans

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Ces questions d'« entraînement au code » pourront être suivies à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite (présentiel) avec un support média (box) (cours collectifs) : horaires : Lundi 14 H à 19 H – du Mardi au Jeudi 10 H à 12 H et 14 H à 19 H – Vendredi 14 H à 19 H – Samedi : 10 H à 11 H  
ou avec un enseignant (thématiques) : (présentiel) (cours collectifs) – Horaires : Jeudi 19 H à 20 H – Samedi : 11 H à 12 H  
ou via internet (option d'achat d'accès) – (distanciel) (cours individuels).

### Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"  
Boulevard Harpignies  
59300 VALENCIENNES  
N° Siret 405 271 586 00019  
N° Préfectoral 300 59 15 450  
Tél. 03.27.46.34.34

Cette formation porte sur :

- L La circulation routière (développée par 5 sous-titres) ;
- C Le conducteur (développé par 3 sous-titres) ;
- R La route (développée par 3 sous-titres) ;
- U Les autres usagers (développés par 4 sous-titres) ;
- D Les notions diverses (développées par 3 sous-titres) ;
- A Les premiers secours (développés par 2 sous-titres) ;
- P Prendre et quitter son véhicule (développé par 2 sous-titres) ;
- M La mécanique et les équipements (développés par 2 sous-titres) ;
- S La sécurité du passager et du véhicule (développée par 3 sous-titres) ;
- E L'environnement (développé par 3 sous-titres).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes : thèmes généraux sur le code de la route (nous consulter).

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

#### **Parcours pratique**

La formation pratique porte sur la conduite d'un ensemble de véhicules et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul ;
  - Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales ;
  - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
  - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique ;
- Chaque compétence ou sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :
- Le pourquoi ;
  - Le comment ;
  - Les risques ;
  - Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
  - Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
  - L'auto-évaluation ;

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"  
Boulevard Harpignies  
59300 VALENCIENNES  
N° Street 405 271 586 00019  
N° Préfectoral 300 59 15 450  
Tél. 03.27.46.34.34

**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.**

La formation plateau (Hors circulation) : sur une aire fermée à la circulation. L'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques à ce type d'ensemble ; véhicule + remorque ou caravane, est indispensable à leur prise en charge et à l'utilisation avec un maximum de sécurité, notamment lors de l'attelage et du dételage et des manœuvres en marche arrière.

Vérifications à effectuer :

- Contrôles de l'immobilisation ;
- Documents de bord ;
- Contrôles du véhicule tracteur :
  - Roues ;
  - Taches ;
- Contrôles de la remorque :
  - Etat général de la caisse ;
  - Roues ;
  - Chargement /marchandises
- Mise en marche du moteur
- Positionnement du véhicule
- Compatibilités
- Attelage/dételage
- Dimensions et poids
- Feux

#### Thèmes

L'interrogation orale : elle porte sur l'ensemble des connaissances théoriques d'une des 12 fiches tirées au sort, que vous devez restituer lors d'un échange avec l'expert dans le véhicule. Cette phase théorique, vous la suivrez, à votre rythme, par le biais d'un support pédagogique (distanciel) :

Les 12 fiches :

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;
- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures, accident du travail ;
- Chargement, surcharge ;
- Dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Ecoconduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux, angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Système de sécurité et d'aides à la conduite.

Label "CARREAUX'LINE"  
Groupe Harpignies  
10000 MELUN  
Tél. 01 40 5 271 586 00019  
N° Préfectoral 300 59 15 450  
Tél. 03.27.46.34.34

**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de conduite.** .../...

La formation en circulation (route) : il est indispensable d'évaluer les connaissances, les aptitudes et le comportement de conduite du conducteur d'un ensemble de véhicules. Il devra tenir compte des particularités de celui-ci pour circuler avec un maximum de sécurité. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase-campagne ;
- Sur autoroute ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

La formation plateau (hors circulation) ou en circulation (route) (cours individuels) pourra être suivie du Lundi au Samedi : Horaires : Lundi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Mardi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H – Mercredi : 8 H à 12 H – Jeudi 8 H à 12 H et 14 H à 20 H - Vendredi 8 H à 12 H et 14 H à 19 H – Samedi : 8 H à 14 H.

Le lieu de prise en charge et de retour est fixé à l'école de conduite.



**Critère 3.1 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite.**

# S.A.R.L. « CARREAUX'LYNE »

Les Tertiaires Espace Philippa de Hainaut 154 Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.49.84.15 – 07.88.20.04.42 – 06.71.08.32.65

E-Mail : [carreaux.lyne@yahoo.fr](mailto:carreaux.lyne@yahoo.fr) – Web : [www.carreauxlyne.com](http://www.carreauxlyne.com)

Siret : 40527158600019 – Agrément Préfectoral E0305915450 – Code APE NAF : 8553Z

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N° 31 59 08798 59

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATEGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

### Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et le livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

### Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

**Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

**Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des  
Formations délivrées par les écoles de  
Conduite**

.../...

Auto-Moto / Ecole "CARREAUX'LYNE"  
Boulevard Harpignies  
59300 VALENCIENNES  
N° Siret 405 271 586 00019  
N° Préfectoral 300 59 15 450  
Tél. 03.27.46.34.34

## Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

## Critère 1.2 – Label Qualité d'Etat des Formations délivrées par les écoles de Conduite

.../...

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie consciente
	E	0	1	2	3	
<b>Connaitre et maîtriser son véhicule</b>						
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	■	■	■	■	■	
Connaitre et utiliser les commandes	■	■	■	■	■	
<b>Appréhender la route</b>						
Prendre l'information	■	■	■	■	■	
Adapter son allure aux circonstances	■	■	■	■	■	
Appliquer la réglementation	■	■	■	■	■	
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>						
Communiquer avec les autres usagers	■	■	■	■	■	0 0 0
Partager la chaussée	■	■	■	■	■	0,5 0,5 0,5
Maintenir des espaces de sécurité	■	■	■	■	■	1 1 1
<b>Sous-totaux</b>						
<b>Conduite économique et respectueuse de l'environnement</b>	+1					
<b>Courtoisie au volant</b>	+1					
<b>Total général</b>						